

# L'ANESTAPS

*présente son*

**13E INDICATEUR DU COÛT  
DE LA RENTRÉE EN STAPS**



# AVANT-PROPOS

En 2024, **20% des étudiant-es déclarent ne pas pouvoir manger à leur faim, selon la consultation étudiante de la FAGE** (Fédération des Associations Générales Étudiante). 20% de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté en France, soit 1 million de personnes, selon l'Observatoire des inégalités. Année après année, les constats sont les mêmes. La sphère associative étudiante alerte sur une rentrée qui est de plus en plus extrême remettant systématiquement en cause **l'accessibilité de l'enseignement supérieur et l'égalité des chances**.

Pourtant, l'augmentation des bourses à la rentrée 2023 laissait entrevoir le **début d'un chantier ambitieux** demandé par la majorité des ORE : une réforme systémique du système de bourses sur critères sociaux. Finalement, avec les différents changements politiques, cette réforme est passée à la trappe. Cette augmentation ne sera alors que palliative, face à l'inflation difficilement maîtrisée, impactant directement le prix de la CVEC passant à 103 € et l'augmentation des frais d'inscriptions. De plus, le dégel des frais d'inscription à l'université pour les formations : licences, masters et doctorats, les fait respectivement augmenter de 5 €, 7 € et 11 €. À l'heure où les jeunes sautent en moyenne 3,5 repas par semaine (enquête FAGE), cette annonce inédite depuis 2020 est venue assombrir davantage l'avenir des jeunes intégrant l'enseignement supérieur et de la recherche.

Face à ce constat alarmant, **l'ANESTAPS**, seule organisation représentative des étudiant-es en STAPS, a ardemment relancé aux côtés de la **C3D STAPS** son combat historique : le mouvement **STAPS Oubliés**.

La **Grande Cause Nationale qu'est la "promotion de l'activité physique et sportive"**, doit répondre de ses promesses jusque dans les universités, là où les futur-es acteur-ices d'une "nation sportive" doivent vivre et étudier dans des conditions dignes. **L'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques doit être également à destination des formations du champ du sport, dont STAPS est la seule universitaire.**

En plus du **recueil de témoignages, de vagues de communication et d'interpellation des pouvoirs publics**, l'ANESTAPS publie, comme chaque année, son indicateur du coût de la rentrée. En effet, cet outil permet de **rendre compte de l'augmentation réelle des frais engendrés par la rentrée universitaire** pour le public STAPS, mais également de présenter les solutions à envisager pour préserver l'avenir de milliers de jeunes (70 000 en STAPS). **Jeunes qui, en plus d'être pauvres, sont maintenant sédentaires.** C'est ce que démontre l'enquête de l'ANESTAPS et l'ONAPS (2022). Les jeunes pratiquent moins, car ils n'ont plus le temps, leur temps étant dédié à devoir travailler à côté de leur étude pour subvenir à leurs besoins vitaux. **Le problème dépasse désormais les soucis économiques, mais devient un problème de santé publique.**

# PRÉSENTATION DE L'ANESTAPS

L'ANESTAPS est l'**organisation représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation**, balayant la formation STAPS, ainsi que toutes les filières Jeunesse & Sport. Créée en 1999, elle est aujourd'hui l'unique organisation représentative des 200 000 jeunes dans le champ du sport et de l'animation en France.

Ses champs d'actions sont principalement répartis sur **3 axes** :

1. **La formation** : Elle forme plus de 70 associations réparties sur le territoire hexagonal et les territoires des 3 océans. Ces formations sont basées sur le modèle de l'éducation populaire et permettent aux associations d'assurer leur bon fonctionnement, leur développement et leur pérennité.
2. **La représentation** : L'ANESTAPS défend les droits de ces jeunes en portant leur voix dans les différents espaces de décision et de dialogues et en les accompagnant sur les territoires. Elle milite pour l'égalité des chances de tous les jeunes dans leur parcours de formation et professionnel.
3. **Les projets** : Elle met en place de projet d'innovation social sur diverses thématiques telles que l'environnement, le handicap, l'inactivité physique, les discriminations, etc. Son objectif étant de sensibiliser les étudiant-es, les apprenti-es et plus globalement la population via la pratique d'Activités Physiques et Sportives.

Entièrement composée de bénévoles étudiant-es, la fédération regroupe plus de **70 associations** dans son conseil d'administration. Son fonctionnement, basé sur un modèle de **démocratie participative**, lui offre une importante couverture territoriale et lui permet ainsi de prendre position sur les différents sujets qu'elle traite, tout en veillant à conserver une indépendance politique.

À ce titre, l'ANESTAPS est devenue **l'interlocutrice privilégiée des partenaires institutionnels, sociaux et de l'ensemble du mouvement sportif** grâce à son expertise sur la **jeunesse, l'enseignement supérieur et le sport**.

Cette proximité et ce maillage territorial nous a permis cette année d'aborder une nouvelle stratégie de calcul, mais aussi d'utilisation de ce coût de la rentrée. Cet outil doit être utile au national, mais également pour chaque association, porteuse de ses propres plaidoyers de manière autonome.

# LA STRATÉGIE DE CALCUL DES FRAIS ÉTUDIANTS :

Cette année, le réseau de l'ANESTAPS s'est massivement mobilisé face aux problématiques universitaires et de vie étudiante, portant à bout de bras le **mouvement STAPSOubliés**. Tout au long de l'année, les associations du réseau ont été intégrées au plus proche de cette campagne et de sa stratégie. Il était plus qu'important de redonner de l'importance au territoire, d'où ce mouvement est parti, pour que toutes les associations s'accaparent des enjeux.

Le point culminant de cette année 2024 est donc le calcul de ce coût de la rentrée. Ce sont plus de 15 associations qui se sont dressées face à ces frais avec un objectif : les réduire, voire les supprimer.

Pour qu'un grand nombre d'associations se saisissent de cet outil, et plus largement s'intègrent dans ce plaidoyer, **une nouvelle méthode d'accompagnement, de calcul et d'ancrage territorial a été pensée.**



PUBLICATIONS POSTÉES SUR LE COMPTE @STAPSOUBLIÉ•ES

## 1 Recensement des frais supplémentaires obligatoires

À l'aide d'une Fiche Technique et d'un accompagnement rigoureux, nous nous sommes concentrés sur l'analyse et la recherche de frais **par année, mention et spécialité**, en identifiant deux types principaux de dépenses :

- Les **déplacements** : lorsque l'étudiant-e doit se rendre dans un lieu autre que son "territoire universitaire" pour suivre l'enseignement.
- Le **matériel** : les équipements spécifiques nécessaires aux études.

Nous souhaitons absolument **sortir d'une logique d'un calcul national**, à travers des prix de matériel nationaux. L'important : **renouer avec le terrain** et la réalité vécus par les étudiant-es de chaque ville, filière ou mention. Pour nous aider à être toujours plus précis sur ces chiffres, nous avons pu compter sur l'aide des doyens et directeurs STAPS (C3D).

## 2 L'enregistrement et le calcul des frais dans un tableau (Voir Annexes)

Pour pouvoir centraliser et archiver ces chiffres, les **frais sont renseignés dans un tableau**, qui calcule automatiquement le total des frais à demander à l'université ou à la composante.

Ce processus permet de simplifier le calcul, la gestion de ces coûts, mais également d'améliorer la crédibilité et l'exhaustivité des données recueillies, dans le cas d'une présentation des chiffres.

# Une approche en 4 ÉTAPES

## 3 La présentation des résultats

Une fois le total obtenu, comme chaque année, l'ANESTAPS, ainsi que tout le réseau FAGE sortent leurs indicateurs respectifs le même jour. Cette fenêtre médiatique permettra donc également aux associations de **visibiliser le leur**.

Il sera alors question de porter la demande de suppression des frais devant les conseils de composante STAPS et le conseil d'administration de l'université, avec l'appui de cet élan national. Cette étape est cruciale pour **sensibiliser les instances dirigeantes** et **obtenir leur soutien**, à envisager de **nouvelles solutions**, ou même, de **découvrir cette problématique** méconnue.

## 4 Utilisation des résultats pour aborder d'autres problématiques

Au-delà du calcul des frais, ces résultats servent à dénoncer d'autres problématiques dont les filières du champ du sport pâtissent en premier, mais que l'ensemble des étudiant-es subissent : **la pratique du sport à l'université**. Les coûts supplémentaires de la rentrée ont des **conséquences sur la santé globale des étudiant-es**, dont l'inactivité physique et la sédentarité par manque d'argent et/ou de temps (car un jeune a besoin de travailler pour pallier le problème financier de départ).

Peu importe le domaine, cette stratégie vise à alléger le fardeau financier des étudiant-es tout en facilitant les conditions d'accès à une pratique sportive.

# PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR

Pour cette rentrée 2024, l'ANESTAPS présente son 13<sup>e</sup> indicateur du coût de la rentrée. Il illustre le coût moyen dont devra s'acquitter **un·e étudiant·e en licence STAPS, ne suivant qu'un seul parcours de formation, non boursier·e et décohabitant·e** (ne vivant plus au domicile familial).

Pour rappel, ce calcul compile des dépenses réparties en deux catégories :

- les **frais spécifiques** à la rentrée universitaire, qui ne sont donc à payer qu'une seule fois. C'est dans cette catégorie qu'apparaissent les **frais supplémentaires propres au champ du sport**.
- les **frais de vie courante**, répartis sur l'année.

Cette année, nous avons fait le choix de faire apparaître 2 postes de dépense : **les loisirs et le dépôt de garantie** du bail d'habitation, représentant à eux deux une somme non négligeable.

Mis à part pour les frais supplémentaires spécifiques au champ du sport, l'ANESTAPS **s'appuie sur la méthode proposée par la FAGE** (Fédération des Associations Générales Étudiantes) pour les calculs de tous les autres (frais spécifiques et de vie courante). Composée de 60 fédérations étudiantes, la représentativité et les chiffres recensés n'en sont que plus fidèles. La moyenne de chaque poste de dépense est pondérée par le nombre d'étudiant·es représentés.

En plus de donner la possibilité d'un suivi d'évolution pluriannuel, ce calcul détaillé nous permet de nous rendre compte des postes de dépenses les plus importants pour les étudiant·es.

**Pour cette rentrée 2024, le coût total d'une rentrée est de :**

**3 459,58 €**

**Étudiant·e français·e non boursier·e**

Frais spécifiques		Frais de vie courante	
Frais d'inscription	175,00 €	Loyer	563,25 €
CVEC	103,00 €	Restauration universitaire	66,00 €
Complémentaire santé	330,00 €	Consommables - Alimentaire	203,78 €
Assurance logement	82,41 €	Consommables - Équipement	145,04 €
Frais d'agence	259,77 €	Téléphonie - Internet	60,73 €
Dépôt de garantie	563,25 €	Loisirs	49,94 €
Matériel pédagogique, papeterie	217,45 €	Transports	149,73 €
<b>Matériel spécifique</b>	<b>490,23€</b>	<b>Total : 1238,47 €</b>	
<b>Total : 2221,11 €</b>			

**Somme totale 2024 : 3 459,58 €**

# FOCUS

## Cas particulier étudiants ultra-marins

Avec un coût de la rentrée d'un **total de 5644,36 €**, dont **2850,00 € de frais d'inscription**, appelés "frais différenciés", la vie dans les territoires des 3 océans n'est pas du tout paradisiaque.

### ”TÉMOIGNAGE

“Être étudiant en Guadeloupe, c'est faire face à un tas de problématiques, à commencer par le coût différencié des produits de premières nécessités. L'eau par exemple peut monter à 7,49 € pour 1 pack de 6 bouteilles de 1,5 L et les steaks hachés à 15,99 € pour 1 kg. Cela représente un coût énorme pour un étudiant, un coût qui n'a pas forcément de réponse adaptée.

En effet, les salaires sont les mêmes qu'en métropole, l'attribution des bourses est basée sur les mêmes critères et le montant des bourses sont les mêmes, à l'exception d'une aide supplémentaire, mais insuffisante de 30 €/mois uniquement pour les boursiers.

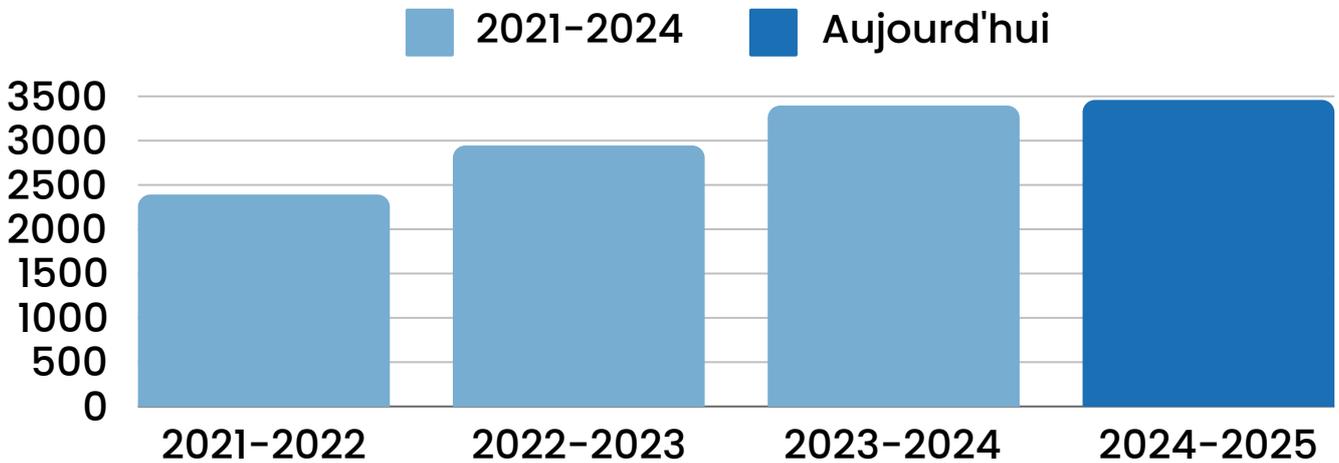
S'ajoutent à ça d'autres problématiques comme celle des livraisons ou des transports. Par exemple, pour une livraison venant hors Guadeloupe, il va falloir compter dans les 50 € pour les frais de douanes.

Pour retourner voir leurs familles ou tout simplement effectuer un stage dans les îles limitrophes comme la Martinique, la Guyane, Saint-Martin par exemple, il va aussi falloir déboursier d'énormes quantités d'argents allant de 150 € à 300 €.

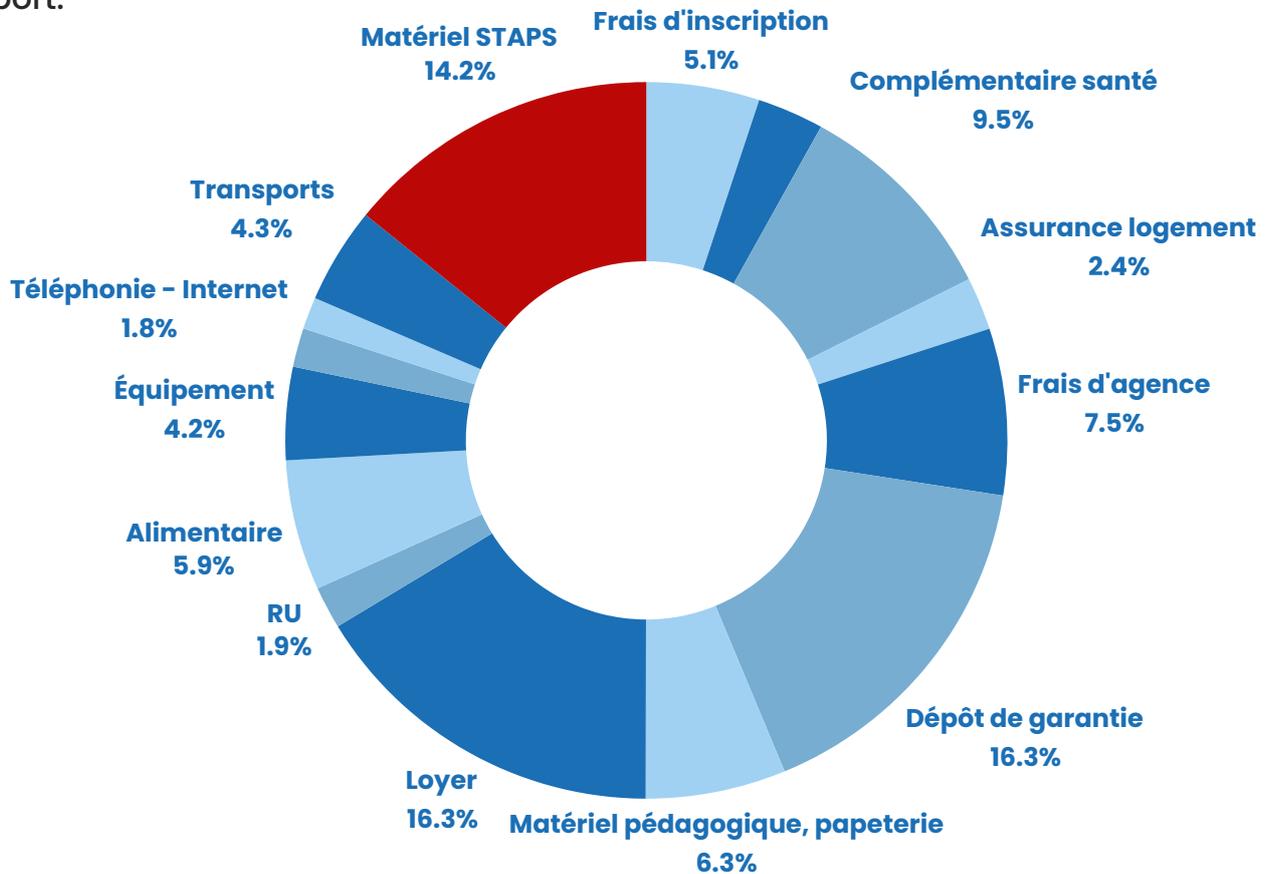
Enfin, en Guadeloupe, nous faisons face à des coupures d'eau récurrentes qui peuvent durer 24 h comme 15 jours, obligeant les étudiants et étudiantes à acheter des packs d'eau pour leurs besoins naturels : douches, cuisine, toilettes, etc. Obligeant de nombreux étudiants à devoir sauter des repas ou manger à l'extérieur, ce qui implique des dépenses supplémentaires. Les coupures obligent l'université et le restaurant universitaire à fermer pour des questions d'hygiène, jusqu'à ce que l'eau revienne.

Toutes ces problématiques auxquelles doivent faire face les étudiants d'outre-mer, nous plongent de fait dans des situations de précarité voire de pauvreté.”

Depuis que l'ANESTAPS chiffre le coût d'une rentrée en STAPS, les valeurs augmentent années après années. L'inflation globale, le dégel des loyers CROUS, l'augmentation du prix de la CVEC indexée sur l'inflation et la non prise en charge du matériel pédagogique pèsent bien plus lourd que n'importe quelle augmentation des bourses. **C'est tout le système qu'il faut revoir, pas seulement augmenter les prix.**



Le graphique ci-dessous présente visuellement la place qu'occupe chacun des postes de dépenses relatifs à la rentrée d'un-e étudiant-e en STAPS. Le matériel sportif et les déplacements représentent ainsi **le deuxième poste de dépense** d'un-e étudiant-e, une somme non négligeable (**490,23€**) concernant uniquement les étudiant-es du champ du sport.



**RÉPARTITION DES DÉPENSES EN POURCENTAGE**

# ANALYSE : LES DÉPENSES IMPORTANTES DES ÉTUDIANT·ES, UN FREIN À L'ÉDUCATION

- **Du matériel cher, souvent à usage unique**

En plus d'être le deuxième poste de dépense d'une rentrée pour les étudiants du champ du sport, la charge financière que représente le matériel sportif est souvent **contrainte sur chacune des rentrées de leurs trois années de licence.**

Dès l'entrée en première année, les étudiant·es sont confronté·es à l'achat de matériel pour de nombreuses disciplines sportives. Ces premières dépenses sont particulièrement lourdes, car chaque polyvalence sportive nécessite un équipement spécifique.

Dans la plupart des UFR STAPS, des APSA dites "de découverte" **sont imposées chaque semestre** aux étudiant·es, n'étant pas leur spécialité de départ. Un matériel que les étudiant·es ne possèdent donc pas de base.

Les disciplines les plus coûteuses en première année incluent par exemple :

- **Athlétisme** : Achat de pointes d'athlétisme.
- **Haltérophilie / Force Athlétique** : chaussure à semelle plate
- **Rugby et football** : Achat de crampons.
- **Sports de raquettes** : Achat de raquettes.
- **Natation** : Achat de bonnet, lunettes, maillot de bain.
- **Sports collectifs en intérieur** : Achat de chaussures d'intérieur.
- **Escalade** : Achat de chaussons et de magnésie.
- **Frais annexes** : Achat de chasubles, sifflets et chronomètres.

**Tout au long de la licence, suivant les spécialisations, la professionnalisation des pratiques, les APSA de découvertes, l'usure, ou même, les appétences sportives loisirs des étudiant·es, le matériel nécessaire à acheter change, évolue et représente toujours un coût trop important.**

## 9 TÉMOIGNAGE WILLIAM, L3 MS À CLERMONT-FERRAND

“Lors de mon arrivée en L2 MS, notre première pratique était le kayak, mais celle-ci avait lieu à Issoire, une ville située à 30 min de Clermont en voiture. Venant tout juste d’arriver dans cette ville, j’ai rapidement dû me trouver des copains possédant des voitures afin de faire les trajets ensemble pour mieux se répartir les frais. En effet, les horaires des trains correspondent rarement à celles des cours et si oui, les billets représentent encore une dépense de plus.

À la fin de ce cycle, nous avons dû partir faire du Kayak lors d’un week-end entier, le départ se faisait de Prades un petit village à 115 km de Clermont-Ferrand et encore une fois nous devons nous organiser pour venir avec nos voitures, payer le camping ainsi que notre nourriture.

Par la suite, nous avons eu une semaine ski de descente à Super Besse, cette fois-ci seulement le forfait était pris en charge. Trajets, logements, nourritures et matériels étaient à la charge des étudiants. Cela représente des coûts tellement importants pour certains étudiants que ceux-ci sont obligés de travailler les soirs après les cours ou bien les week-ends afin de pouvoir réaliser pleinement leurs études.

Ceux qui ne viennent pas doivent remplir des dossiers et ne peuvent obtenir qu’une note maximale qui est largement inférieure à la moyenne et donc les pénalise dans l’obtention de leur année. En plus de pénaliser certains au niveau scolaire, cela joue énormément sur l’insertion dans le groupe puisque tous ces moments créent de la cohésion au sein de la classe, pour les absents une vraie question d’isolement sociale se soulève.”





## La filière JEPS, pas épargnée non plus

Jérémie et Léo sont diplômés BPJEPS APT. Pour appuyer leur témoignage, ils nous ont (de leur plein gré) préparé un tableau de recensement comprenant les prix moyens qu'ils ont eus à payer en entrant dans le cursus.

Dans sa volonté de s'ouvrir et représenter l'ensemble des formations dans le champ du sport et de l'animation, l'ANESTAPS se rend tristement compte que la situation dans les filières JEPS est plus que tendue. Ce public oublié doit également attirer l'attention qu'il mérite !

Listing besoin pour BP APT*		Listing besoin pour BP AAN**	
Test d'Exigence Préalable	80 €	Test d'Exigence Préalable	80 €
Formation PSC1	65 €	Formation PSE1 & BNSSA	600 €
Jogging x2	60 €	Lunette de natation	20 €
Short x2	20 €	Maillot de bain x2	50 €
Tee-shirt x2	40 €	Bonnet de bain	5 €
Chaussures x2	120 €	Palmes, masque et tuba	20 €
Pass Navigo	190 €	Pas Navigo	190 €
Frais de scolarité BPJEPS après 26 ans (si la structure ne souhaite pas prendre en charge)	4 850 €	Frais de scolarité BPJEPS après 26 ans (si la structure ne souhaite pas prendre en charge)	4 850 €
Ordinateur portable	400 €	Ordinateur portable	400 €
<b>Total</b>	<b>975 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 365 €</b>
<b>Total en auto financement</b>	<b>5 825 €</b>	<b>Total en auto financement</b>	<b>6 585 €</b>

### 🗣️ TÉMOIGNAGE JÉRÉMIE ET LÉO - DIPLÔMÉS BPJEPS

“Comme le montre le tableau de recensement que nous avons créé, les dépenses que nous avons à prendre en charge de notre poche pour l'entrée en BPJEPS sont colossales. Et sans compter les frais de vie courante ! Pour certains ce sont nos premières années d'études après le BAC, et se retrouver à payer cette somme n'est pas simple si nous n'avons pas de soutiens familiaux ou encore de petit boulot au lycée. Déjà que les filières JEPS sont encore peu connues, c'est un frein supplémentaire qui s'ajoute. De plus, comme nos cursus sont courts, il n'existe pas d'association étudiante assez bien structurée pour nous aider, nous épauler ou proposer des services à l'étudiant, comme c'est le cas dans la filière STAPS.”

\*APT = Activiités Physiques pour tous

\*\*ANN = Activiités Aquatiques et de la Natation

- **Des infrastructures sportives éloignées du campus**

Même avec un matériel de seconde main, ou récupéré, voire échangé avec d'autres étudiant-es, de nombreuses **infrastructures de pratique sportive ne se trouvent pas sur le campus universitaire.**

De nombreux-ses étudiants sont alors contraints d'utiliser les transports en commun ou leur propre véhicule. Ces déplacements ne s'adaptent pas toujours aux horaires de cours. Le matin, les transports sont parfois saturés, débordent sur la pause méridienne, ou le temps de rentrer, font louper certains cours magistraux. **Sans solutions pour covoiturer, ou sans alternative de transports en commun ne desservant pas les espaces de pratique, les étudiant-es doivent une fois de plus payer des pleins d'essence de manière récurrente.**

### ”TÉMOIGNAGE BAPTISTE, L3 EM À NANTES

“L'année dernière j'ai eu des cours de CO (course d'orientation), et le professeur nous a tout de suite annoncé que pour pratiquer nous irions à différents endroits, autre que Nantes, comme par exemple la forêt du Gâvre (environ 40 minutes de route). Le cours étant le mardi matin, nous devions anticiper une nuit et une pause méridienne plus courte, empiétant parfois sur d'autres cours suivant la circulation. Contraints de faire du covoiturage, c'est très souvent les mêmes qui roulent et donc les mêmes qui sont obligés de rembourser l'essence. Tout le monde essaye de participer à sa hauteur, mais pour beaucoup, le simple fait de rembourser à hauteur de 5-10€ chaque semaine devient complexe pour pouvoir finir le mois sereinement.

Des frais de matériel peuvent être réutilisés, réparés ou prêtés. Ce n'est pas le cas des frais de déplacements, qui sont “perdus”. Je sais pertinemment que certains camarades ne sont pas venus au cours de CO cette année car il n'en avait pas les moyens. Ce n'est pas normal qu'un étudiant ne puisse pas suivre les cours normalement à cause d'un coût de déplacement trop cher.”



- **Vie étudiante impactée, réussite affectée**

Malgré un travail important des associations avec les composantes et autres acteurs environnants, ces frais pèsent encore trop sur la réussite des étudiant·es.

Beaucoup sont obligées de se rajouter une charge de travail, appelée "job alimentaire", pour subvenir à leurs besoins en parallèle de leurs formations. Selon l'OVE, un emploi de plus de 18 heures par semaine multiplie par 2 les chances d'échec à l'université.

A plus long terme, certaines filières concernées par cette problématique pourraient alors devenir élitistes, rompant totalement avec l'égalité des chances que doit garantir l'enseignement supérieur public. Les filières du champ du sport ne doivent pas concerner que les étudiant·es aisé·es !

Une nation sportive complète, comme promis, envisagé et mentionné par le gouvernement (Bouge 30min, ou encore la Grande Cause Nationale), dépend des métiers du champs du sport et de tout·es ces futur·es actrices.

Plus largement, il en va du rayonnement académique de la France, en Europe ou à l'international. Les problématiques étudiantes de ce type ne concernent pas uniquement le champ du sport (3e cycle, formations sanitaires et sociales...).



### Focus : UFR et composantes STAPS en soutien

#### 9<sup>ÈME</sup> TÉMOIGNAGE ARMEL CRETUAL - DOYEN UFR STAPS RENNES 2

*"Les composantes STAPS regroupées au sein de la C3D ont parfaitement conscience des contraintes financières qui pèsent sur les étudiant·es. Si les situations financières des universités de rattachement et le niveau d'autonomie des composantes STAPS sont variables sur le territoire, il reste que ces composantes sont soumises à une forme de contradiction en proposant le panel d'activités sportives le plus large possible.*

*Ainsi, d'un point de vue pédagogique, il est tout à fait pertinent de donner accès à des activités diverses pour assurer une polyvalence dans les compétences d'intervention des futur·es diplômé·es, mais aussi pour correspondre au mieux à des besoins territoriaux spécifiques (activités nautiques, alpines...).*

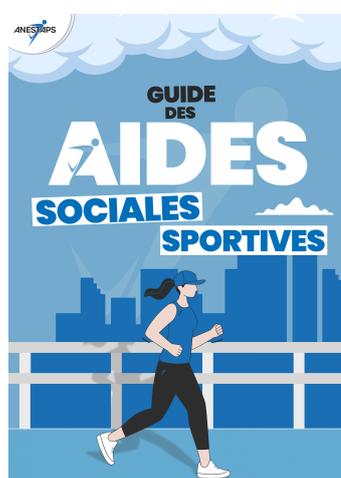
*De plus, lorsque les universités ne disposent que d'un parc limité d'infrastructures sportives, les composantes STAPS doivent louer des équipements auprès des collectivités territoriales ou de prestataires privés.*

*Ces coûts de location impactent fortement le budget de fonctionnement, ce qui réduit la capacité à mettre des déplacements ou du matériel à disposition des étudiant·es. Ces budgets limités ne permettent malheureusement pas de fournir l'ensemble du matériel à tous·tes les étudiant·es. Il y a donc une forme de choix cornélien entre l'intérêt pédagogique et le transfert d'une partie de la charge financière vers les étudiant·es."*



## ACTIONS DE L'ANESTAPS

Afin de faire face à ces frais supplémentaires, l'ANESTAPS et son réseau développent, depuis plusieurs années, une diversité d'actions d'innovation sociale.



### GUIDE DES AIDES SOCIALES SPORTIVES

Édité et mis à jour chaque année, ce guide compile toutes les aides auxquelles les jeunes ont droit, très souvent sans le savoir. Que ce soit concernant des problématiques de précarité, de sédentarité, d'inclusion ou d'orientation. Le non-recours aux prestations sociales est évalué entre 30 et 40% en France selon le CESE.

**Ce guide est accessible intégralement sur le site internet de l'ANESTAPS**, mais est également diffusé par le biais de nos associations, qui touchent directement les jeunes concernés. Des dispositifs nationaux comme le Pass' Sport sont à valoriser.

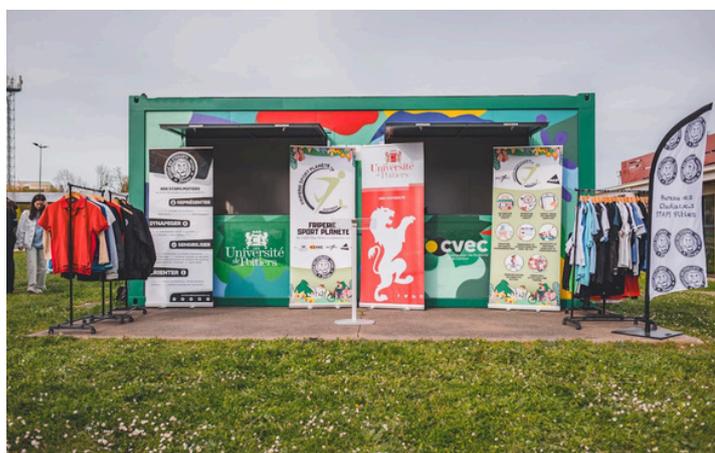
### FRIPERIE SPORT PLANÈTES

L'ANESTAPS a mis en place un réel service à l'étudiant : Les Friperies Sport Planète. Ce service, géré par les étudiant-es pour l'étudiant-es, permet de répondre aux enjeux sociaux actuels, tout en développant la pratique sportive chez les jeunes :

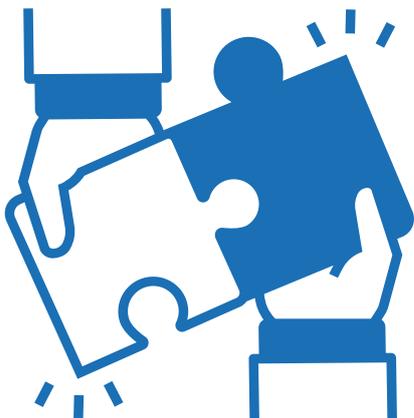
- En mettant à disposition du matériel sportif à bas prix et de seconde main
- En rendant visible et lisible l'offre de pratique pour l'ensemble des étudiant-es grâce à un guichet unique recensant l'ensemble des prestations ou activités physiques et sportives proposées sur le territoire
- En relevant le défi d'une pratique sportive plus durable via le réemploi, la valorisation et la mise à disposition d'espaces de réparation de matériel sportif
- En sensibilisant et formant les bénévoles et bénéficiaires aux enjeux environnementaux

Ainsi, ces friperies offrent une solution palliative aux frais supplémentaires subis par les étudiant-es, mais ne permettent pas de résoudre l'entièreté des problèmes qui y sont liés. De plus, ce service n'est pas disponible dans l'entièreté des universités, parfois par manque de soutien.

INAUGURATION FRIPERIE POITIERS



INAUGURATION FRIPERIE REIMS



## PARTENAIRES PRIVÉS

Un autre angle d'approche envisagé par l'ANESTAPS consiste à signer des conventions de partenariat avec des prestataires rejoignant nos valeurs et notre démarche de **lutte contre la précarité et la sédentarité étudiante**.

Nous pouvons par exemple citer le principal distributeur de matériel sportif, Decathlon, offrant des réductions sur l'achat de matériel sportif neuf et/ou d'occasion aux étudiant·es en STAPS. Malheureusement, ces initiatives sont très ponctuelles et dépendent de la volonté des distributeurs locaux à s'investir dans ce type de partenariat.

## ÉLU·ES ÉTUDIANT·ES

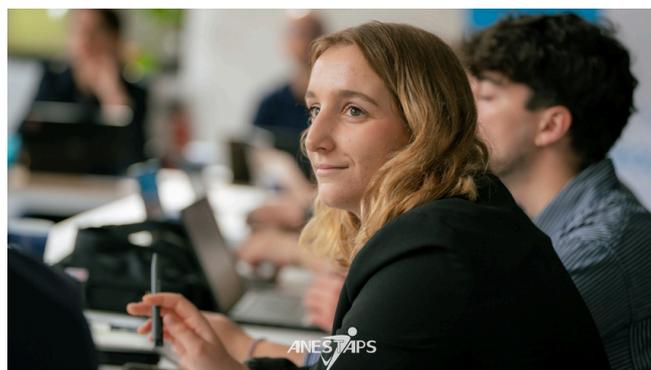


En complémentarité des projets et des initiatives palliatives mis en place par son réseau d'associations, l'ANESTAPS travaille également au plus proche de ses élu·es étudiant·es. Véritable atout, c'est à travers un accompagnement, des formations et un suivi rigoureux qu'il est possible de porter ce combat dans les conseils d'administration de l'université, du CROUS, mais aussi en Conférence Régionale du Sport. Au total plus de 250 élu·es sont revendiqués auprès de l'ANESTAPS.

**Le rôle d'un·e élu·e est précieux, pour plusieurs raisons :**

- Faire remonter au national les avancées ou victoires locales, servant d'exemple pour d'autres
- Diffuser une stratégie nationale, permettant d'appuyer par le haut, et par le bas les mêmes problématiques
- Crédibiliser la force de frappe du réseau de l'ANESTAPS

En somme, l'ANESTAPS est force de propositions, mais n'est malheureusement pas toujours soutenue, écoutée ou mise en avant. Pourtant, la question de la précarité étudiante est une problématique d'ordre public, qui n'est normalement pas la mission des corps intermédiaires. Nous devons aider à construire des politiques de jeunesse de qualité, et non trouver, construire et financer les solutions. Quand bien même des solutions sont trouvées, comme présenté ci-dessus, le manque de considération auquel font face les jeunes est à déplorer.





Suite aux exposés précédents, nous constatons que tout n'est pas à refaire. Des dispositifs, projets et initiatives publics ou privés existent. L'enjeu sera de les valoriser, voire de réformer certains secteurs avec ambitions et moyens. L'héritage des JOP 2024 doit lui aussi se construire dès maintenant, et prendre en considération les besoins des jeunes du champ du sport, pour construire une nation sportive à la hauteur.

Pour toutes ces raisons, l'ANESTAPS demande :

- L'élargissement du Pass' Sport, concernant le public pouvant l'utiliser et les secteurs où le dépenser
- À l'ensemble des universités et composantes à se doter d'un matériel adapté aux enseignements proposés. La composante doit mettre à disposition matériel et moyens de déplacements suivant les lieux de pratique.
- Si le lieu n'est accessible qu'en voiture : penser à un remboursement des covoiturages ou mettre un bus, mutualiser les enseignements. Ou trouver un moyen de l'enseigner autrement.
- Si le lieu est accessible en transport en commun, travailler sa place dans les EDT
- Un fléchage de 15% de la CVEC en direction de l'APS.
- La création d'une licence passerelle (par le CNOSEF) et qui permettrait de pratiquer dans différents clubs
- Le développement des offres gratuites dans les SUAPS à hauteur d'une pratique sans frais pour chaque domaine.
- Élargissement du conseil des sports aux collectivités et mouvement sportif pour les sensibiliser aux conditions de précarité étudiante.
- Le développement de la représentation étudiante au sein des conseils des sports avec 25% des sièges dédiés au public étudiant.

**Enfin, l'ANESTAPS demande la suppression des frais supplémentaires, parfois **illégaux** au sein des formations dans le champ du sport et de l'animation.**

Des frais illégaux sont des **frais complémentaires imposés à l'étudiant·e pour valider ou présenter une Unité d'Enseignement**, sportive en l'occurrence.

Selon la loi, les 170€ de frais d'inscription en licence, cadrés par l'**arrêté d'avril 2019** suffisent pour présenter et valider un diplôme dans son entièreté si rien n'est spécifié. Si des frais supplémentaires sont demandés et spécifiés, ce sont des frais dits "annexes" parfaitement légaux, ce qui n'est pas le cas pour les STAPS. La présence de ces frais n'étant énoncée nulle part, elle **engendre donc un budget inattendu et non-anticipé** pour les étudiant·es, au détriment d'autres frais de premières nécessités tels que le logement, l'alimentation et l'accès aux soins.

Nous venons de le décliner, les frais supplémentaires concernant le champ du sport sont, en plus d'être démesurés et délétères pour les étudiant-es, pour la plupart illégaux.

Une fois entré dans l'enseignement supérieur public, **ce n'est ni aux étudiant-es, ni aux associations de s'occuper de la gestion de ces frais.** Pourtant, l'ANESTAPS et son réseau militent et se battent **pour trouver et présenter des alternatives.**

La récente Olympiade nous l'a prouvé, **le sport nous uni. Pour que son digne héritage soit assuré, c'est dans le champ du sport, et plus largement dans la jeunesse, qu'il est temps d'urgence investir.**

**Universités et ministère, ne faites pas l'économie de la jeunesse et du sport. Ne délaissez pas nos services publics et notre avenir.**

## CONTRIBUTEUR•ICES



# CONTACT



**Florian MARGUERITE**

Attaché de presse



[presse@anestaps.org](mailto:presse@anestaps.org)

06.51.04.50.72

**Arthur GARRIDO**

Vice-président en charge des politiques  
de jeunesse et des affaires sociales



[arthur.garrido@anestaps.org](mailto:arthur.garrido@anestaps.org)

